

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de QUARTIER

Secteur 1 : "VIEILLE VILLE"

**MARDI 20 MARS 2012 à 18 heures,
Salle de la Glaye**

Etaient présents :

Monsieur le Maire
Mme FAYARD, conseillère municipale, présidente du quartier,
M. GIRAUD, adjoint, coordinateur des "comités de quartiers",
Mmes SIRI et SERDJENIAN, adjointes,
Mme GIBERT, MM. GUIBOURG, HAUTEFEUILLE, conseillers municipaux,
Mme GONTIER, directrice générale adjointe des services,
M. ANDRE, directeur de cabinet,
M. LESCA, directeur des services techniques municipaux,
M. DUBOIS, chef de poste de la Police municipale,
Mme CAMBAY, responsable du service municipal de l'Environnement,
M. ILBERT, agent technique municipal,
Melle YANIKIAN, responsable du service municipal de la Communication.

Mesdames et Messieurs les administrés.

Excusés :

Mme Jeanine SERRA, conseillère municipale, présidente suppléante du quartier,
Mme Monique SERRATI, administrée, coprésidente du quartier,
M. Paul REYNET, administré, coprésident suppléant du quartier.

* * *

M. GIRAUD ouvre la séance et rappelle qu'il s'agit de la neuvième session des "Comités de Quartiers". Ces rencontres privilégiées entre les administrés, les élus et les services municipaux se portent à présent à quarante-cinq depuis leur création.

A l'appui d'un document power point projeté (cf. annexe), l'ordre du jour est examiné.

FUTURS LOGEMENTS

Conformément aux engagements pris par la Municipalité, 182 logements locatifs pour actifs, ainsi que des places de parkings, seront livrés fin 2013 / début 2014, sur les trois sites dits du Couvent, de la Dalle des Lices et de l'ancien Hôpital.

POLE ENFANCE

Ce site regroupera l'ensemble des services de la petite enfance tels que la crèche, la cantine centrale, le service scolaire municipal, le centre de loisirs sans hébergement, ainsi qu'une aire de jeux.

Il est rappelé à cette occasion que les enfants scolarisés à SAINT-TROPEZ bénéficient de repas préparés sur place par des cantinières. De plus, des repas bio sont servis une semaine par mois.

TRAVAUX VIEILLE VILLE

Depuis fin novembre 2011, la troisième tranche de travaux de réhabilitation des réseaux et de la voirie a débuté. Cette dernière concerne les rues de la Rampe, Fontanette, du Peirou, Salaison et les places de la Vue et Henri Person. D'ici un mois, le chantier sera arrêté pour reprendre dès l'automne.

Tous les réseaux ont été réhabilités. La pose du dallage en pierre naturelle est en cours avec une amélioration apportée au niveau de la surface afin d'éviter les chutes signalées par les administrés.

Il est précisé que les remarques des riverains sont prises en compte autant que possible.

Dans le secteur de l'Hôtel de Ville, les lanternes d'éclairage public seront remplacées et un système central de gestion technique de l'éclairage sera mis en place.

Il est à noter le projet de mise en valeur des places et essences, notamment place Person.

TRAVAUX EAU POTABLE

Le SIDECM (syndicat intercommunal chargé de l'alimentation en eau) réalise actuellement le renouvellement des conduites d'eau potable rues du Portalet, Saint-Esprit et du Puits. Les travaux ont débuté en janvier pour s'achever mi-avril. Dès l'automne, ces trois voies seront entièrement réhabilitées (assainissement, eau pluviale, éclairage public et pose d'un nouveau revêtement en pierre naturelle).

Monsieur le Maire tient à souligner la difficulté de ce chantier qui traite des réseaux extrêmement vétustes.

CONFORTEMENT DES QUAIS DU PORT

Dans le cadre de l'entretien et du contrôle des infrastructures portuaires, la Commune a fait réaliser une inspection subaquatique des quais de l'ensemble des bassins portuaires (Vieux et Nouveau Port).

Cet examen a mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements, à savoir :

- des affouillements sous les blocs de quais ou sous les précédentes réparations (banquettes proéminentes),
- de la corrosion au niveau de quais en palplanches,
- des banquettes en béton se délitant.

Les travaux se dérouleront en deux phases, d'octobre 2011 à avril 2012 puis d'octobre 2012 à avril 2013.

Ces travaux devaient être réalisés de façon urgente car des palplanches étaient à la limite de la rupture de charge à certains secteurs.

Monsieur le Maire rappelle que durant la totalité des travaux, le fonctionnement du port est assuré, en parfaite concertation entre les entreprises et les services.

MUSEE DE L'HISTOIRE MARITIME TROPEZIENNE et NOUVELLE BILLETTERIE

Il s'agit de réaliser un musée relatif à l'histoire maritime tropézienne qui sera retracée dans un certain nombre de salles. A la suite de découvertes archéologiques, les travaux ont du être interrompus. A ce jour, le problème est résolu et le chantier va reprendre fin mars. L'ouverture du site est programmée pour Pâques 2013.

Actuellement, les acquisitions d'objets sont en cours, à partir d'un budget prévu à cet effet.

L'Architecte des Bâtiments de France a été impressionné par le dossier présenté et a émis un avis très favorable.

Quant à la nouvelle billetterie, elle sera parfaitement intégrée dans le site et comportera un accès pour les personnes à mobilité réduite.

REHABILITATION DU LAVOIR DE LA CITADELLE

Une réunion, sur place, a eu lieu le mercredi 14 mars à 17 heures 30.

A cette occasion, des précisions ont été apportés sur le projet qui concernera la réhabilitation en l'état de l'édifice, avec la création d'une légère excavation pour mettre en valeur le bâtiment et permettre l'accès du site aux personnes à mobilité réduite.

FACADES DE L'HOTEL DE VILLE et de l'ex. CAISSE d'EPARGNE

Ces façades nécessitaient une réfection urgente. En effet, à certains endroits, la façade se décollait des planchers et l'ensemble des chéneaux et des balcons se délitait.

Les travaux concernant l'immeuble dit ex-Caisse d'Epargne s'achèveront fin mars. La façade de l'Hôtel de Ville sera ensuite traitée.

FONTAINE PLACE DES REMPARTS

Cet édifice, cher au cœur des Tropéziens, a été entièrement réhabilité par des spécialistes, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. La livraison définitive est prévue pour fin avril.

LOCAUX ASSOCIATIFS

Des locaux destinés aux associations locales et une salle polyvalente, ont été créés, au rez-de-chaussée de l'espace "Léon Gambetta", ainsi que des logements pour saisonniers à l'étage (16 couchages)

La réfection extérieure des bâtiments sera programmée ultérieurement.

PETIT MARCHÉ

La réfection des toitures du Petit Marché a été réalisée en décembre 2011. Les façades seront traitées prochainement.

NOUVELLES SANISETTES

La société DECAUX a été retenue pour ce marché.

Des nouveaux équipements seront mis en place prochainement :

Place du XV^e Corps : 11 avril

Môle Jean Réveille : début mai

Pilon : 11 avril

Citadelle : intégration dans le cadre des travaux de réhabilitation du lavoir.

Gare routière : fin mai

Parking du Port : 11 avril

Monsieur le Maire rappelle que la réalisation de toilettes publiques était l'une des principales revendications de l'équipe municipale. Un plan de réhabilitation et de création a été mis en place avec notamment la création de toilettes publiques au quai de l'Epi, ainsi que de nouveaux équipements cités précédemment. D'ici la fin de l'année, un réseau de toilettes publiques permettant de répondre aux besoins sera opérationnel aux points stratégiques de la Commune.

Il est précisé que l'ensemble de toilettes existantes ne bénéficiait pas de contrat d'entretien. Dorénavant, la société prestataire aura un programme d'entretien préventif et curatif.

LA PROPRETE

Il est rappelé que les déchets dits D3E (déchets d'équipements électroniques et électriques) peuvent être déposés gratuitement sur l'aire de stockage, route des Salins, tous les jours ouvrables.

Grâce à la collaboration des administrés, 6879 appareils ont été ainsi récupérés en 2011 dont, à titre d'exemple, 753 écrans d'ordinateurs.

Monsieur le Maire regrette toutefois que malgré tous les dispositifs mis en place, les problèmes d'incivisme perdurent.

TOURNAGE D'UN FILM

Les riverains sont informés que Danièle THOMPSON réalisera un film à SAINT-TROPEZ, notamment dans le secteur de la Vieille Ville, du 21 mai au 8 juin 2012.

PAROLE AUX ADMINISTRÉS

Gravats

Concernant l'évacuation des gravats, les administrés doivent se rendre à COGOLIN, auprès de la société S.T.M.I.

Nettoisement et propreté

Les riverains de la traverse de la Treille regrettent que ce secteur ne soit jamais nettoyé.

Le message sera transmis à la société prestataire afin que des interventions régulières soient programmées.

A cette occasion, il est rappelé aux participants que suite à l'intervention de certains riverains, la traverse reliant la rue Gambetta à la place de la Garonne est dorénavant entretenue régulièrement.

Pigeons

Ces volatiles sont particulièrement envahissants et génèrent des problèmes d'hygiène.

Les services municipaux tentent de limiter la prolifération de ces oiseaux par l'intermédiaire du pigeonier mis en place sur les pentes de la Citadelle. Une entreprise spécialisée intervient régulièrement au niveau des œufs afin d'empêcher les éclosions. Les interventions sont toutefois restreintes car ces animaux ne sont pas classés comme "nuisibles", il n'est donc pas possible de les éradiquer.

Il existe des dispositifs que les particuliers peuvent mettre en place sur les rebords de fenêtres.

Il est une nouvelle fois rappelé qu'il est interdit de nourrir les pigeons.

Monsieur le Maire annonce que deux pigeonniers supplémentaires seront prochainement implantés.

Rue du Petit Bal

Voirie et propreté

Cette voie est particulièrement mal entretenue et la chaussée complètement défoncée. Les riverains demandent le traitement du secteur.

Monsieur le Maire intervient pour constater, en effet, que cette voie mérite d'être entièrement réhabilitée. Toutefois, des priorités ont été établies et il a été décidé de procéder par tranches dans le secteur de la Vieille Ville. La réfection de cette rue sera intégrée dans la prochaine tranche de travaux programmée pour 2013.

En attendant, des consignes seront données aux services municipaux afin que l'entretien du secteur et des bacs à fleurs soit assuré dès à présent.

Construction sur le domaine public

Une construction, relativement ancienne, a été réalisée sur le domaine public communal, semble-t-il sans autorisation.

Un courrier recommandé a été adressé au propriétaire afin que ce dernier apporte les justificatifs de ces travaux. Le service de l'urbanisme, en attente d'une réponse à ce jour, ne manquera pas de suivre ce dossier.

Containers

Les containers installés placette de l'Ormeau ont été retirés en concertation entre les riverains et les services municipaux. Toutefois, certains restaurateurs du secteur ne respectent pas les lieux de dépôts et occupent la voie publique avec leurs déchets.

Un agent de police municipale, assermenté et affecté au service municipal de l'Environnement, patrouille très fréquemment dans le secteur. De plus, un courrier va être très prochainement adressé aux professionnels de la restauration leur rappelant les horaires et consignes de dépôts des déchets. Parallèlement, des dispositions ont été mises en place, en concertation avec la société prestataire SITA, afin que le ramassage soit opéré à des horaires très précis de façon à ce que les professionnels s'organisent pour évacuer leurs déchets à ces moments là.

Rue Cavaillon

Cette voie bénéficie à ce jour d'un revêtement en enrobé qui ne sera pas modifié compte-tenu qu'il s'agit d'une voie carrossable. En revanche, le trottoir sera prochainement réhabilité.

Dénomination et numérotation des voies

Traverse des Quatre Vents

Les riverains de cette voie ont retiré leur numéro de résidence mais ne bénéficient pas de dénomination de rue.

Un recensement a été réalisé sur ce thème permettant d'identifier les rues concernées. A cette occasion, les riverains sont informés que les dénominations figureront en français et en provençal, les langues régionales faisant partie intégrante du patrimoine.

Le retard pris dans la pose des plaques s'explique, en partie, par la faillite de la société prestataire. Le problème est à présent résolu et les interventions seront programmées prochainement.

Concernant la nouvelle numérotation des habitations, il est conseillé aux administrés d'apposer le numéro dans les meilleurs délais et d'informer les administrations de cette modification d'adresse.

Pour toute question relative à l'attribution des numéros, les riverains sont invités à se rapprocher de M. BORDI dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée de l'immeuble accueillant le service municipal de l'urbanisme, place de la Mairie.

Eclairage Vieille Ville

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier, les riverains sont rassurés sur l'implantation des éclairages qui demeure inchangée. Il est rappelé aux participants que des réunions de chantier se tiennent, tous les jeudis matins, sur place. Ils sont invités à y participer si des problèmes particuliers ou questions viennent à se poser.

Maison Bonhomme

Des interrogations sont soulevées concernant le devenir de ce bâtiment.

Cette maison, située sur la place des Lices, accueillait jusqu'à très récemment la partie administrative du service municipal culturel. Ce dernier est à présent installé dans les locaux de la rue Gambetta.

Un échange a en effet été opéré entre le service Culturel et la SEM Tourisme qui occupe désormais la maison Bonhomme.

Ce mouvement est rationnel car il permet de rassembler en un même lieu les différents satellites du service culturel tels que la bibliothèque et les archives. Cela permet d'améliorer l'efficacité et le fonctionnement du service.

Place des Remparts

Dans le cadre de la réhabilitation du secteur de la place des Remparts, une attention particulière sera portée sur la fontaine et le jardin l'entourant.

Rue Victor Laugier

La réhabilitation de cette voie n'est pas programmée pour l'instant. Des interventions sur les réseaux souterrains sont prévues. Une fois ces dernières réalisées, une réfection de la chaussée sera envisagée.

Lavoir de la Citadelle

Dans un souci de transparence, les élus tiennent une nouvelle fois à informer les riverains sur le projet de réhabilitation de ce site qui portera essentiellement sur la rénovation du bâtiment en l'état et le décaissement sur les côtés pour une mise en valeur.

L'Architecte des Bâtiments de France avait suggéré un petit hall d'exposition de 45 m² mais étant donné la situation du bâtiment en EBC (espace boisé classé) ce projet n'a pas été retenu.

Stationnement place des Remparts

Les riverains regrettent que malgré la mise en place de la signalisation interdisant le stationnement des véhicules dans ce secteur, de nombreux contrevenants s'y garent, certains propriétaires de deux roues allant même jusqu'à cadenasser leurs véhicules au pied des panneaux.

Le dispositif interdisant le stationnement est en place et des consignes ont été données à la Police Municipale afin de faire respecter cette décision.

* * *

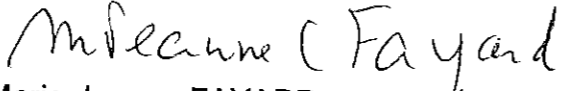
Conclusion

Monsieur le Maire se félicite de la fréquentation des réunions de quartiers qui doivent se perpétuer. Ces rencontres sont importantes pour les élus et les administrés car elles constituent un moyen privilégié de dialogue. Les élus ont besoin de connaître le vécu quotidien des riverains et il est essentiel d'arriver à dégager un consensus.

Monsieur le Maire tient à adresser tous ses remerciements à M. GIRAUD, adjoint coordinateur de ces réunions, ainsi qu'à l'équipe qui l'entoure qui assure ensuite le suivi des différentes requêtes formulées, en essayant, autant que possible, de répondre favorablement aux attentes.

La séance est levée à 19 heures 40.

La Présidente du Quartier,


Marie-Jeanne FAYARD